

Depuis presque deux décennies la France vit sous le signe d'une intense médiatisation des « minorités visibles ». Cette médiatisation va de pair avec l'irruption dans le débat public des questions dites « minoritaires ». Des controverses sur le « voile » aux problèmes des banlieues, l'espace public est progressivement envahi par des débats mettant en évidence « un dialogue de sourds entre la nation et les rejetons illégitimes de ses aventures d'outre-Méditerranée »¹. Engagé trente ans plus tôt par la marche pour l'égalité et contre le racisme à l'automne de l'année 1983, requalifié par les médias « marche des Beurs », ce « dialogue de sourds » semble avoir connu son point d'orgue à l'automne de l'année 2005 avec les émeutes dans les quartiers sensibles de plusieurs départements français. C'est dans ce contexte de crise urbaine, qu'est apparue une « Question noire » en France, mêlant les drames du passé et les discriminations d'aujourd'hui. Des « luttes pour la visibilité » aux « batailles mémorielles », cette question semble avoir mis au grand jour un certain malaise des populations d'ascendance africaine au sein de la société française. Un malaise dont les fondements semblent se loger dans « l'expérience d'un tort ou d'exposition à un tort spécifique, un « *tort proprement racial* »² et précipitant au front des collectifs se réclamant de causes diverses chargés d'en faire la dénonciation en place publique.

La problématique de cette recherche s'inscrit dans le cadre global du rôle des médias, plus particulièrement de la télévision publique, dans la médiatisation des questions dites ethno-raciales en France. Au sein de la problématique générale de la question de l'intégration des nationaux issus des migrations postcoloniales, il semble s'ériger un défi axé sur la question de savoir si les médias, notamment la télévision, favorisent le « vivre-ensemble », en aidant à mieux cerner les enjeux autour de leurs revendications d'égalité et de reconnaissance ; ou s'ils agissent comme des vecteurs d'exclusion et de stigmatisation renforçant les frontières symboliques entre « citoyens majoritaires » et « citoyens issus des minorités postcoloniales ». Autrement dit, *quel peut être le rôle des médias, notamment des chaînes publiques, ayant mission à faire place à la diversité de la population française, dans la médiatisation des contentieux postcoloniaux ? Quel récit un média comme la télévision construit-il sur des demandes de reconnaissance et d'égalité des « nationaux de couleur » ? Quelles sont les spécificités de ce récit ? Pourquoi les médias en France ont-ils identifié les revendications afro-antillaises comme « Question noire » et comment celle-ci a-t-elle été traitée en particulier à la télévision notamment dans les chaînes publiques ? Y a-t-il un*

¹ Ahmed Boubeker, « le creuset français ou la légende noire de l'intégration », in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire (dir) (2005), *La fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial*, La découverte, p.183.

² Joan Stavo-Debaugé(2007), « L'invisibilité du tort et le tort de l'invisibilité », <http://espacestemp.net,Actuel>.

traitement médiatique spécifique des revendications afro-antillaises ? Celui-ci est-il comparable à la représentation d'autres questions minoritaires ?

Ce qui va nous occuper ici, c'est la mise en débat public des revendications afro-antillaises et plus précisément leur monstration. Il s'agit de rendre compte de la manière avec laquelle les chaînes de télévision du service public, au travers des émissions de débat, des magazines de reportage et des documentaires, ont évoqué les problématiques portées sur la place publique par les mobilisations « noires » articulées autour de trois pôles de luttes (visibilité, discriminations et reconnaissance mémorielle). A partir de ce corpus télévisé, la recherche analyse les modalités discursives de traitement télévisuel de ce qu'il convient de considérer comme des contentieux postcoloniaux. Il est question plus précisément d'identifier les régimes de monstration de ces mobilisations dont la mise en débat public révèle leur problématisation éristique, à travers un mode d'accès essentiellement polémique à l'agenda médiatique. Ce mode d'admission télévisuel a pour effet l'exhumation en permanence d'un clivage ethno-racial dans les discours publics et médiatiques. La monstration, en outre, se déploie à travers le registre d'une mise en scène symbolique de l'opposition entre deux types de figures médiatiques : d'un côté, les Ultra-républicains, dans le rôle des défenseurs autoproclamés de la république et de l'autre, les figures minoritaires engagées dans les actions de contestation de leur statut en son sein. Enfin, cette étude met au jour le déploiement, d'un côté, des procédures discursives de disqualification du minoritaire et de l'autre, celles liées à la re-légitimation du modèle républicain d'intégration dans le processus de prise en charge publique des contentieux postcoloniaux.

Cette thèse est structurée autour de deux parties. La première partie s'ouvre sur l'histoire de la présence afro-antillaise en France. Elle met en exergue, dans un premier temps, les fondements historiques de la présence noire hexagonale. Le choix de l'Histoire comme fil conducteur permet d'apprécier les questions que nous abordons à la lumière de ce que le politologue Achille M'bembé a appelé « la postcolonie », c'est-à-dire *l'histoire de la présence de la France au monde et de la présence du monde en son sein*³. Par ailleurs, elle rend compte, dans un deuxième temps, des mouvements sociaux qui l'ont précédée tout en mettant l'accent sur les causes ayant précipité l'émergence de ces mobilisations. La deuxième partie concerne notre enquête sur la monstration des revendications afro-antillaises. Charpentée autour de cinq chapitres, elle met l'accent sur le développement de nos principales hypothèses. Cette partie est consacrée notamment à l'analyse des 38 émissions de notre

³ Achille M'BEMBE (2005), « la République et l'impensé de la race », dans Pascal Blanchard *et al.* (dir), *la fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial*, La découverte, p. 139.

Arnaud NGANGA MASSENGO

corpus réparties sur une période de dix ans entre 1998 et 2008. Ces émissions ont été exploitées à partir d'une grille d'analyse ad hoc s'appuyant sur plusieurs éléments discursifs de la narration télévisuelle retenus pour tenter d'appréhender la monstration de cette montée en visibilité publique des populations afro-antillaises.